



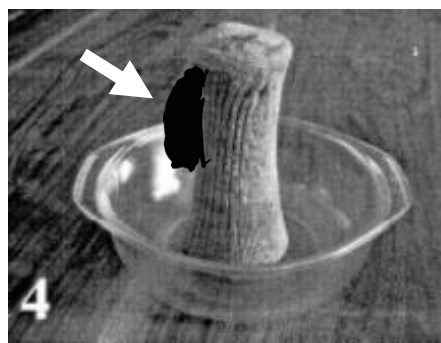
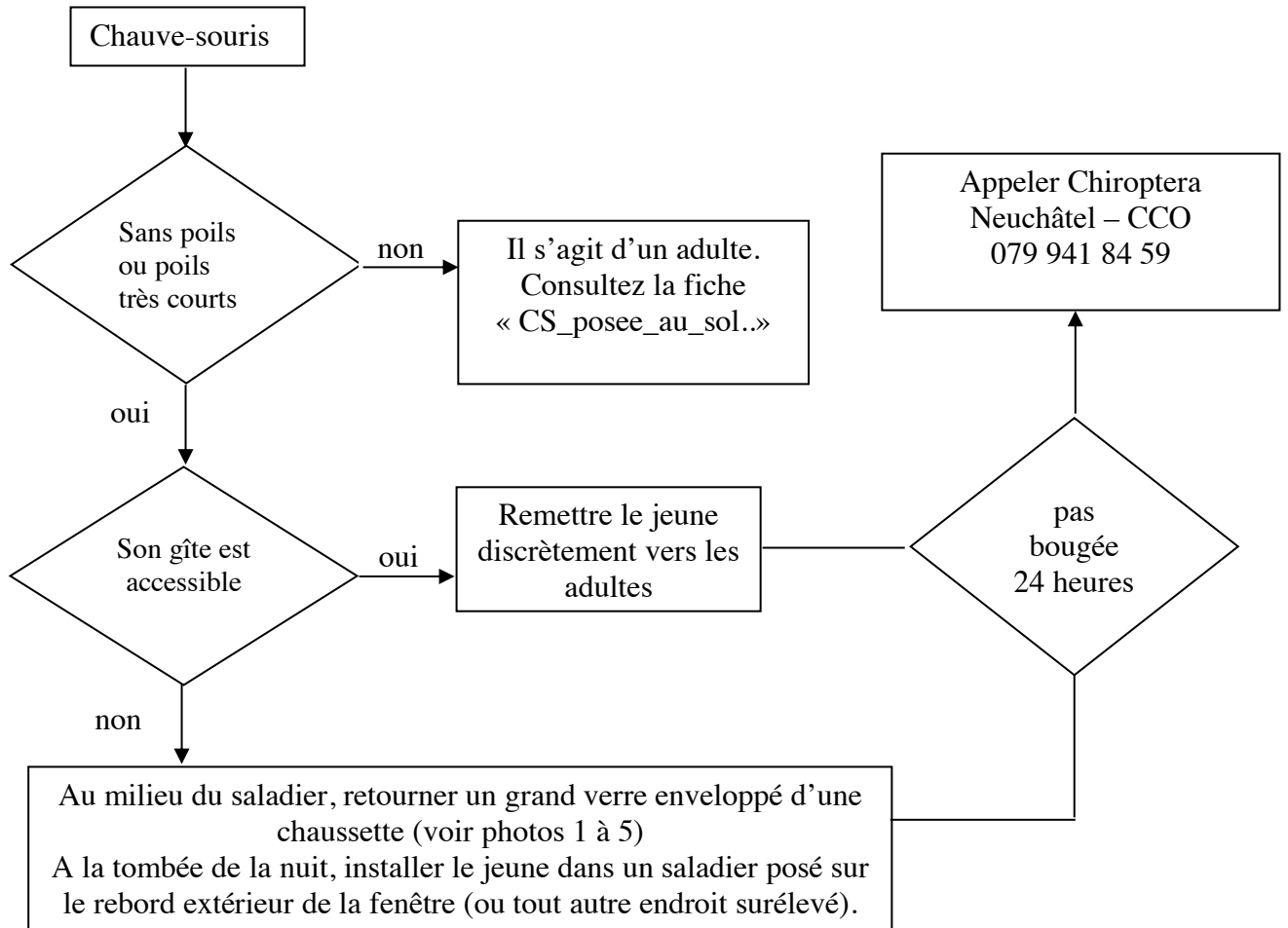
Association Chiroptera Neuchâtel – CCO

c/o Musée d'Histoire Naturelle, Av. Léopold-Robert 63, 2300 La Chaux-de-Fonds

Antenne neuchâteloise du Centre de Coordination Ouest pour l'étude
et la protection des chauves-souris (CCO)

Fiche Que faire si...

J'ai trouvé une jeune chauve-souris incapable de voler



Explications :

Chez les chauves-souris de nos régions, les femelles s'assemblent durant les mois de **juin** et **juillet** pour mettre bas et élever leur **unique** jeune. Plusieurs espèces, dont la pipistrelle commune, établissent leurs colonies dans nos maisons, anciennes ou modernes. Elles y occupent souvent de **petits interstices** dans la façade (caissons de stores, volets) ou le toit (sous les tuiles). D'autres espèces s'agrippent aux poutres dans le **grenier**.

Il peut arriver que, lors de dérangements, des petits incapables de voler tombent au sol. Le meilleur moyen de leur venir en aide est de **les remettre auprès des femelles**. Il est inutile d'essayer de les élever. Si vous avez observé d'où les adultes s'envolent à la tombée de la nuit et que l'orifice est accessible, remettez-y délicatement le petit. Si la colonie se trouve dans le grenier, accrochez le petit à une poutre, le plus près possible des femelles.

Sinon, appliquez **la méthode du saladier, du verre et de la chaussette** (voir ci-dessus). Dès la nuit venue, la mère viendra rechercher son jeune si celui-ci est encore assez fort pour l'appeler. S'il vous paraît trop faible, donnez-lui un peu d'**eau** (pas de lait !) avant de le déposer sur le verre à chaussette. Quelques gouttes au bout du doigt suffisent.

Si le lendemain matin, le petit est toujours là, contactez Chiroptera Neuchâtel - CCO au 079 941 84 59, nous essayerons de le prendre en charge. Néanmoins ses chances de survie seront très faibles.